

## ADMINISTRATION

### ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2008-208 du 21 juillet 2008 portant nomination du groupe d'experts sur l'évaluation des risques et de l'efficacité de substances et produits biocides à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**

NOR : *SJSM0830682S*

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 5311-1, D. 5321-7 et suivants ;  
Vu la décision DG n° 2004-144 du 21 juin 2004 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé d'un groupe d'experts sur l'évaluation des risques et de l'efficacité de substances et produits biocides,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommées membres du groupe d'experts sur l'évaluation des risques et de l'efficacité de substances et produits biocides les personnalités scientifiques dont les noms suivent :

M. Aho-Glele (Ludwig-Serge) ;  
Mme Aupee (Martine) ;  
Mme Baeza (Armelle) ;  
M. Carnevale (Pierre) ;  
M. Chevalier (Dany) ;  
M. Coudore (François) ;  
M. Darbord (Jacques-Christian) ;  
M. de Gentile (Ludovic) ;  
M. Depaquit (Jérôme) ;  
M. Ernouf (Dominique) ;  
Mme Fessard (Valérie) ;  
Mme Goetz (Marie-Louise) ;  
M. Hubert (François) ;  
M. Izri (Arezki) ;  
M. Labadie (Jean-Claude) ;  
M. Lacout (Jean-Louis) ;  
M. Leblais (Bruno) ;  
M. Legros (Fabrice) ;  
Mme Mielcarek (Christine) ;  
M. Niel (Philippe) ;  
Mme Orange (Nicole) ;  
Mme Romond (Marie-Bénédicte) ;  
M. Verdeil (Xavier) ;  
Mme Verjat-Trannoy (Delphine).

#### Article 2

M. Labadie (Jean-Claude) et M. Carnevale (Pierre) sont nommés respectivement président et vice-président du groupe d'experts sur l'évaluation des risques et de l'efficacité de substances et produits biocides.

Article 3

La directrice de l'évaluation de la publicité, des produits cosmétiques et des biocides est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait à Saint-Denis, le 21 juillet 2008.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT